

# **Rapport de révision**

## **Commune de Bretonnières**

Rapport sur les comptes communaux

Arrêtés au 31 décembre 2025

# Rapport de l'auditeur indépendant sur les comptes communaux

À l'intention du Conseil Général  
**Commune de Bretonnières**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes communaux de commune de Bretonnières, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

L'établissement des comptes communaux conformément aux dispositions légales cantonales relève de la responsabilité de la Municipalité de la commune de Bretonnières, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la commune et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes communaux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 présentant un résultat total du compte de résultats de CHF 8'025.10 ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956, au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et aux dispositions du manuel MCH2 édité par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

Lausanne, le 14 avril 2026



**Philippe Christen**  
Expert-réviseur agréé  
Expert diplômé en finance et en controlling  
Responsable du mandat



**Nicolas Métraux**  
Expert-réviseur agréé  
Expert-comptable diplômé

Liste des annexes:

Bilan	annexe 1
Compte de résultat	annexe 2
Comptes des investissements	annexe 3
Tableau des flux de trésorerie et commentaires	annexe 4
Commentaires du bilan	annexe 5
Recommandations et suivi	annexe 6
Synthèse des principes appliqués	annexe 7
Tableau des titres et participations	annexe 8
Tableau des immobilisations du patrimoine financier	annexe 9
Tableau des immobilisations du patrimoine administratif	annexe 10
Tableau des emprunts à moyen et long terme	annexe 11
Etat des capitaux propres	annexe 12
Tableau des associations de commune	annexe 13
Tableau des indicateurs selon le fichier de la direction des finances communales	annexe 14
Tableau de suivi du plafond d'endettement	annexe 15

Pour donner suite au mandat qui nous a été confié par la municipalité de la commune de Bretonnières, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

Toutes les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de notre mandat nous ont été remis par Madame Valérie Chezeaux, boursière communale que nous remercions.

## Bilan

**31 décembre 2025**

<b>Actif</b>	
100 Disponibilités	127'839.52
101 Créances	105'468.89
104 Actifs de régularisation	330'697.74
108 Immobilisations corporelles et incorporelles du PF	285'747.95
<b>10 Patrimoine Financier</b>	<b>849'754.10</b>
140 Immobilisations corporelles PA	1'789'362.10
142 Immobilisations incorporelles PA	17'045.20
<b>14 Patrimoine Administratif</b>	<b>1'806'407.30</b>
<b>Total Actif</b>	<b>2'656'161.40</b>
<b>Passif</b>	
200 Engagements courants	751.00
201 Engagements financiers à court terme	
204 Passifs de régularisation	146'285.40
206 Engagements financiers à moyen et long terme	1'444'500.00
<b>20 Engagements courants</b>	<b>1'591'536.40</b>
290 Financements spéciaux	7'938.15
291 Fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	
294 Réserve de politique budgétaire	470'000.00
299 Excédent / Découvert du bilan	586'686.85
<b>29 Capital propre</b>	<b>1'064'625.00</b>
<b>Total Passif</b>	<b>2'656'161.40</b>

## Compte de Résultat

**31 décembre 2025**

### Revenus d'exploitation

40 Revenus fiscaux	489'950.64
41 Patentes et concessions	8'550.00
42 Taxes	338'677.68
43 Revenus divers	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	83'269.00
46 Revenus de transfert	779'656.62
49 Imputations internes	42'629.10

### Revenus d'exploitation

**1'742'733.04**

### Charges d'exploitation

30 Charges de personnel	-120'554.95
31 Charges de biens et services et autres charges d'expl	-604'443.85
33 Amortissements	-113'350.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-7'711.20
36 Charges de transfert	-862'179.83
39 Imputations internes	-42'629.10

### Charges d'exploitation

**-1'750'868.93**

### Résultat d'exploitation

**-8'135.89**

34 Charges financières

-76'041.99

44 Revenus financiers

192'202.98

### Résultat financier

**116'160.99**

### Résultat Opérationnel

**108'025.10**

38 Charges extraordinaires

-100'000.00

48 Revenus extraordinaires

### Résultat extraordinaire

**-100'000.00**

### Résultat total du compte de résultat

**8'025.10**

## Compte des investissements

**31 décembre 2025**

### Dépenses d'investissement

Terrains	
Routes / voies de communication	
Port et aménagements des cours d'eau	
Autres ouvrages de génie civil	
Bâtiments	56'828.05
Forêts	
Installations en construction PA	
Autres immobilisation incorporelles	
Autres immobilisations incorporelles PA	17'045.20
Prêts PA	
Prêts	
Participations et capital social	
Subventions d'investissement	
Subventions d'investissement redistribuées	
<b>Totaux</b>	<b>73'873.25</b>

### Recettes d'investissement

Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	
Transferts d'immobilisations incorporelles dans le PF	
Subventions d'investissement acquises	-8'500.00
Remboursements de prêts	
Transferts de participations dans le PF	
Remboursements de propres subventions d'investissement	
Subventions d'investissement à redistribuer	
<b>Totaux</b>	<b>-8'500.00</b>

### Report au bilan

**65'373.25**

## Tableau des flux de trésorerie

	<u>31 décembre 2025</u>	
<b>Domaine du fonctionnement</b>		
<b>Résultat net de fonctionnement</b>	<b>8'025.10</b>	
Attributions aux fonds de réserve	107'711.20	
Prélèvements aux fonds de réserve	-83'269.00	
<b>Modification des fonds propres</b>	<b>32'467.30</b>	
Amort. des invest. du patrimoine admin.	113'350.00	
Amort. des prêts et capitaux de dotation		
<b>Marge d'autofinancement (cash flow)</b>	<b>145'817.30</b>	145'817.30
Remboursement contributions PCI		83'269.00
<b>Marge d'autofinancement corrigée</b>		<b>229'086.30</b>
Remboursement contributions PCI	-83'269.00	
Variation des débiteurs	56'598.10	
Variation des actifs transitoires	-202'184.35	
Variation des créanciers	751.00	
Variation des fonds spéciaux		
Variation des passifs transitoires	42'073.35	
	-186'030.90	-186'030.90
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]</b>		<b>43'055.40</b>
<b>Domaine des investissements</b>		
Investissements dans le patrimoine administratif	-73'873.25	
Subventions et participations de tiers	8'500.00	
Octroi prêts patrimoine administratif		
Remboursement prêts patrimoine administratif		
<b>Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]</b>	<b>-65'373.25</b>	-65'373.25
Investissements - immobilisations du patrimoine financier		
Désinvestissements - immobilisations du patrimoine financier		
Investissements - placements financiers		
Désinvestissements - placements financiers		
<b>Flux de trésorerie lié au placement [FTP]</b>		
<b>Trésorerie générée par les investissements</b>		<b>-65'373.25</b>
<b>Domaine du financement</b>		
Recours à l'emprunt à court terme		
Remboursements des emprunts à court terme		
Recours à l'emprunt à long terme		
Remboursements des emprunts long terme	-57'000.00	
<b>Flux de trésorerie lié au financement [FTF]</b>	<b>-57'000.00</b>	<b>-57'000.00</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-79'317.85</b>
<b>Décomposition</b>		
Disponibilités à l'ouverture	-207'157.37	
Disponibilités à la clôture	127'839.52	<b>-79'317.85</b>
Dettes à court terme à l'ouverture		
Dettes à court terme à la clôture		
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-79'317.85</b>

## **Commentaires du tableau des flux**

### **1 Domaine du fonctionnement**

Cette rubrique donne, à titre d'information, la variation des fonds propres, puis la marge d'autofinancement. On obtient cette dernière en ajoutant au résultat net de fonctionnement les dotations aux fonds de réserves et aux amortissements, le cas échéant, les prélèvements aux réserves sont soustraits.

La marge d'autofinancement tient ici compte de l'ensemble des charges et produits de l'exercice, éléments exceptionnels compris. Nous ne considérons pas les défalcatons sur débiteurs comme des amortissements, mais bien comme des pertes financières définitives. Ainsi, les défalcatons ne sont pas ajoutées au résultat pour déterminer la marge d'autofinancement.

La marge d'autofinancement est l'indicateur de performance du résultat. Elle est comparable dans le temps. Elle indique la capacité de la commune à rembourser ses dettes à long terme et à financer par elle-même les projets d'investissement.

Pour obtenir le flux de trésorerie du fonctionnement annuel de la commune, il y a encore lieu de tenir compte des augmentations, respectivement des diminutions, du fonds de roulement (débiteurs, créanciers, actifs et passifs transitoires). Sur plusieurs années, ces variations s'équilibrent généralement. C'est pourquoi elles peuvent être négligées dans une analyse prévisionnelle. Dans le présent tableau, ces indications sont nécessaires pour obtenir in fine la variation réelle de la trésorerie.

### **2 Domaine des investissements**

Le domaine des investissements indique l'utilisation d'une partie de la trésorerie dans les travaux d'investissement effectivement réalisés durant l'exercice. Le cas échéant, les subventions d'investissement versées figurent également sous cette rubrique.

### **3 Domaine du financement**

Le solde de l'utilisation de la trésorerie générée par le fonctionnement de l'exercice est affecté au remboursement des dettes à long terme. Le cas échéant, le recours à l'emprunt destiné à financer les travaux en cours amène un flux de trésorerie positif correspondant au versement des fonds par l'établissement financier.

Parfois, le recours à l'emprunt peut aussi correspondre à la consolidation des dettes à court terme.

### **4 Variation de la trésorerie nette**

Cette variation correspond à l'accroissement ou à la réduction des disponibilités nettes, c'est-à-dire à la trésorerie générée par l'exercice.

## Commentaires du bilan

### Disponibilités

Caisse	1'097.45	
Postfinance CH 52 0900 0000 1001 5258 3	106'781.40	
BCV CH82 0076 700 R526 9722 0	17'190.32	
Raiffeisen CH49 8080 8009 8415 7043 1	2'770.35	<b>127'839.52</b>

Les prélèvements au CCP et aux comptes bancaires sont effectués par signature collective à deux.

Le tableau des flux de trésorerie présenté en annexe 4 du rapport détaille l'utilisation des liquidités durant l'exercice.

### Créances

**105'468.89**

#### Créances résultant de prestations envers tiers

Créances de prestations envers des tiers - débiteurs	26'456.75	
--	-----------	--

#### Créances fiscales

Créances fiscales - personnes physiques, morales et impôt source	73'892.99	
Impôt anticipé supputé	10'575.66	
Récapitulation générale, solde en faveur de la commune	9'994.04	
	94'462.69	
Créances fiscales douteuses (ducoire)	-20'000.00	
	74'462.69	

Les montants d'impôts à encaisser et l'impôt anticipé supputé/à récupérer figurant au bilan, ainsi que les montants d'impôt imputés, résultent des décomptes établis par l'administration cantonale des impôts (ACI). Les recettes fiscales sont régularisées selon les principes de l'échéance. À la fin de l'année, toutes les créances fiscales relatives à l'année sont comptabilisées, même si elles ne sont pas encore payées. La différence entre l'impôt facturé et l'impôt définitivement dû ne fait l'objet d'aucune estimation.

Nous précisons que nous n'avons pas effectué de contrôle de la justification de ces montants. Le rapport public du Contrôle cantonal des finances sur les comptes annuels de l'Etat s'y substituant.

#### Autres créances

Impôt anticipé à récupérer (sur le rendement des titres)	4'549.45	
--	----------	--

#### Actifs de régularisation

**330'697.74**

Actifs de régularisation (l'inventaire se trouve sur l'extrait de compte)	330'697.74	
	330'697.74	

## Commentaires du bilan

### Placements financiers

Actions et parts sociales PF	0.00	<b>0.00</b>
Le tableau des titres et participations figure en annexe 8 du présent rapport.		

### Immobilisations du patrimoine financier

Terrains PF	0.00	
Bâtiments PF	285'747.95	
Installations en construction PF	0.00	<b>285'747.95</b>
Le tableau des immobilisations du patrimoine financier figure en annexe		

### Immobilisations du patrimoine administratif

Immobilisations corporelles	1'789'362.10	
Immobilisations incorporelles	17'045.20	
Prêts PA	0.00	
Le tableau des immobilisations du patrimoine administratif figure en annexe 9.	<u>1'806'407.30</u>	<b>1'806'407.30</b>

### Participation et capital social PA

Participation et capital social PA	0.00	<b>0.00</b>
Le tableau des titres et participations figure en annexe	<u>0.00</u>	

### Engagements courants

<b>Engagements courants et prestations de tiers</b>		<b>751.00</b>
Engagements courants et prestations de tiers-créanciers	<u>751.00</u>	

### Engagements financiers à court terme

<b>Engagement envers des intermédiaires financiers</b>		<b>0.00</b>
Néant	<u>0.00</u>	

### Passifs de régularisation

<b>Autres passifs de régularisation</b>		<b>146'285.40</b>
Passifs de régularisation (L'inventaire se trouve sur l'extrait de compte)	<u>146'285.40</u>	

### Emprunts à moyen et long terme

CIP	1'275'000.00	
PostFinance	169'500.00	
Un tableau des emprunts à moyen et long terme figure en annexe 11.	<u>1'275'000.00</u>	<b>1'275'000.00</b>
A la date de clôture, la part à court terme des emprunts à long terme se monte à CHF 57'000.00		

## **Commentaires du bilan**

### **Capital propre**

Financements spéciaux		<b>7'938.15</b>
Fonds, legs et fondations sans personnalité juridique		<b>0.00</b>
Préfinancements et amortissements suppl. cumulés		<b>0.00</b>
Réserve de politique budgétaire		<b>470'000.00</b>

### **Excédent / Découvert du bilan**

Résultat annuel	8'025.10	
Résultats cumulés des années précédentes	<u>578'661.75</u>	<b>586'686.85</b>
L'état du capital propre figure en annexe au présent rapport		

## **Recommandations et suivi**

### **Liste des recommandations découlant de l'exercice sous revue**

**2025** Aucune pour l'exercice sous revue

### **Suivi des recommandations découlant de l'exercice précédent**

**2024** Aucune pour l'exercice précédent.



## **Principes régissant l'établissement des comptes annuels de la commune de Bretonnières**

### **Bases légales appliquées**

Les comptes sont présentés conformément à la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) et au règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCom), ainsi qu'aux dispositions du manuel de base MCH2 pour les communes vaudoises, manuel élaboré à partir des recommandations du manuel MCH2 publié par la Conférence des directrices et des directeurs des finances (CDF).

### **Principes comptables généraux**

Les comptes sont établis de manière à donner une image de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances du patrimoine administratif. Ils respectent également les principes comptables suivants définis dans la recommandation n° 2 MCH2 : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

### **Régularisation des recettes fiscales**

Les recettes fiscales sont régularisées selon les principes de l'échéance. À la fin de l'année, toutes les créances fiscales relatives à l'année sont comptabilisées, même si elles ne sont pas encore payées. La différence entre l'impôt facturé et l'impôt définitivement dû ne fait l'objet d'aucune estimation.

### **Périmètre de présentation des comptes annuels**

Ces comptes comprennent uniquement les comptes de la commune. Il n'y a pas de consolidation des comptes des associations de communes ou des autres organisations ou sociétés auxquelles elle est liée. L'annexe donne les informations nécessaires à apprécier les relations financières qui encourent entre la commune et lesdites associations de communes, organisations et sociétés.

### **Structure des comptes**

Les comptes de la commune se composent d'un compte de résultat à deux niveaux, du compte des investissements, du bilan, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe aux comptes annuels.

### **Compte de résultats**

A l'instar du budget, les natures du compte de résultats sont présentées principalement selon la classification fonctionnelle.

En dérogation à la recommandation N° 8 MCH2, les excédents de charges ou de revenus des financements spéciaux, des fonds, des legs et des fondations constatés pour l'exercice font l'objet d'un prélèvement (groupe de comptes 45) ou d'une attribution (groupe compte 35) au capital propre (comptes 290 et 291).

### **Compte des investissements**

Le compte des investissements repose essentiellement sur le plan comptable MCH2 de la CDF.

### **Bilan**

La structure du bilan prévoit les dérogations suivantes au plan comptable MCH2 de la CDF :

1) Les engagements envers les fonds, les financements spéciaux, les legs et les fondations sans personnalité juridique sous capitaux de tiers n'ont pas de comptes spécifiques. Ceux-ci sont inscrits dans les groupes de comptes relatifs à ces mêmes éléments du capital propre (comptes 290 et 291).

2) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud et en partant du constat que les instruments relatifs aux passifs de régularisation et aux engagements conditionnels sont suffisants pour renseigner sur les engagements vis-à-vis de tiers, les communes vaudoises ne peuvent pas constituer des provisions.

3) Conformément à la pratique de l'Etat de Vaud, il n'y a pas de compte prévu pour l'enregistrement des excédents provenant des enveloppes budgétaires. Ces excédents influencent donc le résultat.

4) Les amortissements supplémentaires sont autorisés, mais traités comme des préfinancements. Il n'y a donc pas de compte prévu pour l'enregistrement des amortissements supplémentaires cumulés.

### **Annexe aux comptes**

L'annexe présente l'état du capital propre, le tableau des associations de communes, le tableau des titres et des participations, le tableau des prêts et des engagements hors bilan, le tableau des immobilisations, ainsi que le tableau des indicateurs financiers.

### **Patrimoine administratif**

Les actifs du patrimoine administratif n'ont pas été retraités lors du passage à MCH2.

L'inscription à l'actif du patrimoine administratif des dépenses d'investissement doit passer par le compte des investissements, soit les groupes de comptes 5 et 6. Les dépenses d'investissement inférieures à CHF 20'000.- par objet sont portées au compte de résultats à travers le groupe de comptes 311.

**Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan, nettes des subventions d'investissement acquises et sont obligatoirement amorties de manière linéaire, dès le début d'utilisation de l'actif concerné ;**

La durée d'amortissement dépend de la catégorie d'immobilisation concernée, selon le tableau des durées d'amortissement présent dans l'annexe du Règlement sur la comptabilité des communes (RCCom). Si les circonstances l'exigent, un amortissement non planifié peut être comptabilisé.

**Les crédits d'études en vue de l'acquisition, la réalisation ou la rénovation d'un actif appartenant au patrimoine administratif sont amortis, à condition d'être inscrits au bilan, en même temps et sur les mêmes durées que le nouvel actif concerné par le crédit d'étude.**

Si le projet d'investissement concerné par le crédit d'étude est abandonné, la valeur résiduelle du crédit d'étude est amortie dans son intégralité l'année durant laquelle l'abandon du projet a été décidé.

Aux fins de la détermination des prestations propres en lien avec des investissements du patrimoine administratif devant faire l'objet d'une activation, le seuil d'importance est fixé à CHF 20'000.-.

### **Patrimoine financier**

Les communes vaudoises ne sont pas autorisées à procéder à un retraitement du patrimoine financier au sens défini par le MCH2. En effet, les actifs du patrimoine financier ne peuvent pas être évalués au-dessus de leur prix de revient. Par conséquent, le principe de l'image fidèle n'est ici pas respecté.

**Les actifs du patrimoine financier ne font pas l'objet d'un amortissement planifié.** Si la valeur vénale d'un actif du patrimoine financier se trouve de manière durable en-dessous de sa valeur au bilan, une correction est effectuée via le compte 344. Aucune correction à la hausse n'est en revanche autorisée si, par la suite, l'actif devait récupérer une partie ou la totalité de sa valeur d'avant la correction.

### **Financements spéciaux, fonds, legs et fondations sans personnalité juridique**

Les financements spéciaux et les fonds sont des capitaux destinés à un but spécifique (affectés). Les financements spéciaux, à la différence des fonds, sont liés à des domaines qui doivent être obligatoirement autofinancés sont alimentés par des recettes affectées. Les deux doivent reposer sur une base légale. Les financements spéciaux sont équilibrés par le biais de prélèvements (4510) et attributions (3510) inscrits dans

le compte de résultats. Ils ne font donc pas l'objet d'écritures de clôture séparées comme préconisé par le plan comptable MCH2 de la CDF.

#### **Préfinancements et amortissements supplémentaires**

Un préfinancement est une constitution de réserve pour une immobilisation du patrimoine administratif pas encore concrétisée. Le préfinancement de charges courantes n'est pas autorisé. En revanche, un amortissement supplémentaire est une constitution de réserve visant une couverture anticipée des charges d'amortissement planifiées d'une immobilisation dont l'amortissement est déjà en cours.

La constitution de ces réserves peut être prévue au moment du bouclage, uniquement s'il existe un excédent de revenus. Son montant ne peut pas dépasser l'excédent constaté. Elle nécessite une validation du Conseil général, validation qui peut avoir lieu dans le cadre de l'adoption des comptes annuels. Comptablement, la constitution de ces réserves passe par l'inscription d'une charge extraordinaire en faveur du capital propre (compte 2930). La dissolution se fait en même temps que les amortissements planifiés (qui ne sont pas modifiés), par l'inscription de revenus extraordinaires.

#### **Réserve de politique budgétaire**

Les attributions à la réserve de politique budgétaire et les prélèvements sur celle-ci doivent être comptabilisés soit comme des charges extraordinaires soit comme des revenus extraordinaires. Au bilan, la réserve de politique budgétaire est inscrite au capital propre de la commune (compte 2940).

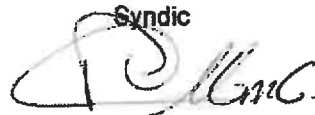
Les attributions à la réserve de politique budgétaire ne peuvent jamais dépasser l'excédent de revenus de l'exercice après la prise en compte des autres écritures extraordinaires. En revanche, un prélèvement sur la réserve de politique budgétaire doit obligatoirement être effectué lorsque l'exercice prévoit un excédent de charges, si possible de manière à le neutraliser. Dès que le résultat cumulé est à l'équilibre, cette réserve peut financer des préfinancements ou des amortissements extraordinaires.

Bretonnières, le 14 avril 2026

Municipalité de Bretonnières

P.-Daniel Collomb  
Syndic

Sandrine Falcy  
Secrétaire





### TABLEAU DES TITRES ET DES PARTICIPATIONS

Nom et forme juridique de l'organisation	Année d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2025	Valeur nominale du titre	Valeur nominale totale	Valeur de marché au 31.12.2025	Valeur au bilan au 01.01.2025	Valeur au bilan au 31.12.2025	Flux financiers importants	Commentaires
<b>1070 Actions et parts sociales (patrimoine financier)</b>									
Boipac - parts sociales	1994	50	25.00	1'250.00	-	-	-		
Grands Closels - part de soutien	début des années 2000	10	1'000.00	10'000.00	-	-	-		
La Forestière - parts	2014	19	250.00	4'750.00	-	-	-		
Maison du Nord Vaudois SA - actions	2003	4	200	800.00	-	-	-		
Musée du fer et du Vieux Vallorbe - action	1979	1	100	100.00	-	-	-		
Patinoire Régionale 3 Vallons --> Sport et Loisirs Vallorbe SA - parts sociales	2000	2	200	400.00	-	-	-		
Raiffeisen - part sociales	1975	6	200	1'200.00	-	-	-		en dépôt à la Raiffeisen
Sté coop. Abbatoir d'Orbe, part sociale	2016	1	1000	1'000.00	-	-	-		
Sucrerie Aarberg - actions	1998	28	10	280.00	230.00	-	-		
Téléski Dent de Vaulion - actions	1969	5	100	500.00	-	-	-		
<b>TOTAL Actions et parts sociales PF</b>				<b>20'280.00</b>	<b>230.00</b>	-	-		
<b>145 Participations, capital social (patrimoine administratif)</b>									
Valorsa - actions	1997	11	800	8'800.00	-	-	-		
Romande Energie - actions	avant 2000	9000	1.00	9'000.00	390'600.00	-	-		déposés à BCV
<b>TOTAL Participations, capital social PA</b>				<b>17'800.00</b>	<b>390'600.00</b>	-	-		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE FINANCIER) au 31.12.2025

Immobilisations	No compte	Designation	N° du préavis (si applicable)	Crédit accordé (si applicable)	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en 2025	Aliénations et sorties en 2025	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements et réévaluations cumulées au 01.01.2025	Amortissements planifiés (si applicable) et révaluations en 2025	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement (si applicable)	Estimation fiscale	Revenus générés en 2025
<b>108 Immobilisations corporelles et incorporelles PF</b>														
<b>1080 Terrains PF</b>														
Néant														
<b>TOTAL Terrains PF</b>				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>1084 Bâtiments PF</b>														
Parcelle N° 60 - Rte de Premier 1	1084.00	Bâtiments	05/2010	521'000.00	120'001.00	-	-	120'001.00	-	-	120'001.00	-	713'000.00	68'325.00
Collège - création 2 appartements dans les anciennes classes		ECA 62 et												
Collège - réfection appartement rez inférieur	1084.01	159	03/2024	171'754.00	165'746.95	-	-	165'746.95	-	-	165'746.95	-	-	-
<b>TOTAL Bâtiments PF</b>				692'754.00	285'747.95	0.00	0.00	285'747.95	0.00	0.00	285'747.95	0.00	713'000.00	68'325.00
<b>1087 Installations en construction PF</b>														
Néant														
<b>TOTAL Installations en construction PF</b>				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>1089 Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF</b>														
Néant														
<b>TOTAL Autres immobilisations corporelles et incorporelles PF</b>				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>108 Total immobilisations corporelles et incorporelles du patrimoine financier</b>				692'754.00	285'747.95	0.00	0.00	285'747.95	0.00	0.00	285'747.95	0.00	713'000.00	68'325.00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilitations	N° du compte	Désignation supplémentaire	N° du préavis	Chef d'accès	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Aléa en cours et report des en cours en 2025	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 01.01.2025	Amortissements en 2025	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement	Estimation fiscale	Réserve de préfinancement au 01.01.2025	Réserve de préfinancement au 31.12.2025
140 Immobilisations corporelles PA															
1400 Terrains PA															
Parcelle N° 76 - Place de jeux	1400.00	Place de jeux	1/2024	70000.00	95519.20	-	95519.20	5550.00	8550.00	-	44419.20	8	-	-	-
Parcelle N° 74 - dentière Montfroid		Champs, prés, pâturages											100.00		
Parcelle N° 98 - Bois (à-bas, crêt des Entes, la Tuilière, ru Paugras		Bâtiment ECA CFA 116, forêts, champs, prés, pâturages routes, chemins											100000.00		
Parcelle N° 120 - Sous-le-Môlier		Pré-champ											17000.00		
Parcelle N° 145 - diverses dispositions, y.c. refuge et granière	1400.01	Bâtiments ECA CFA 135-139-137-140-142-143-144-145-146 et 168; N°168 refuge, forêts, champs, prés, pâturages, routes, chemins					251942.10				251942.10	0	325000.00		
Parcelle N° 146 - Combe à Joffrey, dentière Forel		Bâtiments ECA CFA 130 et 136, champs, prés, pâturages, forêts, pâturage boisé, routes, chemins											97000.00		
Parcelle N° 157 - La Péraus		Pré-champs											120000.00		
Parcelle N° 21 - Bretonnières		Prés-jardins fontaine face M.Commune)													
Parcelle N° 54 - Bretonnières		Prés-jardins (place de parc Rue de la Gare)													
Parcelle N° 77 - Petit Monceau		Champs, prés, pâturages													
Parcelle N° 104 - Les Chenevilles		Champs, prés, pâturages													
TOTAL Terrains PA				70000.00	307361.30	-	307361.30	5550.00	5550.00	-	296251.30		951100.00		
1401 Routes et voies de communication PA															
Séparatif rues Four-Puis-Saboir et coin	1401.00	(part routes)	2/2019	1878700.00	1024045.85	-	1024045.85	2587800.00	307000.00	0	737445.85	24.58	0	0	0
Parcelle N° 38 - Bretonnières		Routes-chemins (trangle entre les accès aux voies CFF)													
TOTAL Routes et voies de communication PA				1878700.00	1024045.85	-	1024045.85	2587800.00	307000.00	-	737445.85				

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	No compte	Désignation supplémentaire	N° du préavis	Credit records	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en 2025	Aliénations, sorties et report des en cours en 2025	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 01.01.2025	Amortissements en 2025	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement	Estimation fiscale	Réserves de préfinancement au 01.01.2025	Réserves de préfinancement au 31.12.2025
<b>1403 Autres travaux de génie civil PA</b>																
Réaménagement Rue de la Gare	1'403.00		3/2015	304'000.00	244'375.30	-	-	244'375.30	210'885.80	9'800.00	-	23'889.70	2.43		0	0
Séparatifs rue Four-Puits-Belvoir et Coin	1'403.01	part EC-EU et divers	2/2019	voir 1401.00	489'247.40	-	-	489'247.40	132'700.00	14'000.00	-	352'547.40	25.18		0	0
Parking Pré du cimetière	1'403.02		8/2019 et 2/2020	180'000.00	148'002.55	-	-	148'002.55	52'000.00	13'000.00	-	87'002.55	6.38		0	0
Séparatifs rues Four-Puits-Belvoir et Coin	1'403.03	part eau potable	2/2019	voir 1401.00	430'850.35	-	-	430'850.35	261'057.10	6'000.00	-	163'563.25	27.26		0	0
<b>TOTAL Autres travaux de génie civil PA</b>				<b>484'000.00</b>	<b>1'322'275.80</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'322'275.80</b>	<b>859'442.70</b>	<b>42'800.00</b>	<b>-</b>	<b>623'032.80</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
<b>1404 Bâtiements PA</b>																
Parcelle N° 66 - Auberge communale et église	1404.01	ECA 90 "Église" - 93 "Auberge" - CFA "Abbayer"	24.5.2007	1'370'000.00	1'419'450.80	-	-	1'419'450.80	1'300'156.80	35'000.00	-	84'294.00	2.41	375'000.00		
Parcelles N° 1 - Grande salle/Séjour - Forezan		ECA 1b														
Parcelle N° 10 - Maison de commune, salle des sociâtes et appartement		ECA 34	04/2025	60'500.00		48'328.05	-	48'328.05					10	104'000.00		
Parcelle N° 45 - Congjoleur pompiers		ECA 75														
Parcelle N° 46 - Local des pompiers		ECA 53														
Parcelles N° 140 - Station de pompage - Thône		ECA 117														
<b>TOTAL Bâtiements PA</b>				<b>1'370'000.00</b>	<b>1'419'450.80</b>	<b>48'328.05</b>	<b>-</b>	<b>1'467'778.85</b>	<b>1'300'156.80</b>	<b>35'000.00</b>	<b>-</b>	<b>132'522.85</b>	<b>12.41</b>	<b>479'000.00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	No compte	Désignation supplémentaire	N° du preavis	Credit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en cours en 2025	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 01.01.2025	Amortissements en 2025	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement	Estimation fiscale	Réserves de préfinancement au 01.01.2025	Réserves de préfinancement au 31.12.2025
1405 Forêts, alignées et vignes du PA															
Parcelle N° 98 - derrière Montfréoud		Forêt, routes-champs											1500.00		
Parcelle N° 87 - Pateroux, sur le Mont		Champs, prés, pâturages, forêts, routes-champs											40000.00		
Parcelle N° 108 - Combe aux Clerc		champs, prés, pâturages, forêts											800.00		
Parcelle N° 125 - Grand Monceau, La Muret		Champs, prés, pâturages, forêt, route, chemin											8700.00		
Parcelle N° 126 - Le Grand Monceau		Forêts											700.00		
Parcelle N° 243 - La Perruise, Le Paoct, Dernière Montfréoud		Forêt, routes-chemin											12000.00		
Parcelle N° 120 - Les Clées - Champ Muset, Champ Poisson		champs, prés, pâturages, forêts											16000.00		
Parcelle N° 6 - Premier - Pré Carauzy		Routes, chemin, forêts											11000.00		
Parcelle N° 354 - Botliers - Aux Jorétes		Forêts											100.00		
TOTAL Forêts, alignées et vignes du PA					40737133.55	48328.05	4121461.60	3718749.50	119350.00	-	1780362.10	12.41	1121000.00		
140 Total immobilisations cadastrales				3802000.00			4121461.60	3718749.50	119350.00	-	1780362.10	12.41	1121000.00		



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (PATRIMOINE ADMINISTRATIF) au 31.12.2025

Immobilisations	No compte	Désignation supplémentaire	N° du préavis	Credit accordé	Dépenses nettes cumulées au 01.01.2025	Dépenses nettes en 2025	Attributions, sorties et report des en cours en 2025	Dépenses nettes cumulées au 31.12.2025	Amortissements cumulés au 01.01.2025	Amortissements en 2025	Amortissements non planifiés en 2025 (-)	Valeur nette comptable au 31.12.2025	Durée restante de l'amortissement	Estimation fiscale	Reserves de préfinancement au 01.01.2025	Reserves de préfinancement au 31.12.2025
142 Immobilisations incorporelles PA																
1420 Logiciels PA																
TOTAL Logiciels PA																
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA																
TOTAL Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA																
1427 Immobilisations incorporelles en cours PA																
TOTAL Immobilisations incorporelles en cours PA																
1429 Autres immobilisations incorporelles PA																
PACom	1429.01	Etudes	4/2023	67600.00	14307.35	17045.20		31352.55	14307.35		0	17045.20				
TOTAL Autres immobilisations incorporelles				67600.00	14307.35	17045.20		31352.55	14307.35			17045.20				
142 Total Immobilisations incorporelles				67600.00	14307.35	17045.20		31352.55	14307.35			17045.20				
14 Total Immobilisations (y.c. PA)				2361950.00	2381740.99	69272.35		4132914.15	2231954.81	115250.00		1806407.30	12.41	1121066.80		

## Liste des emprunts à moyen/long terme

Exercice 2025	Taux %	Compte No	Solde début	Nouvel emprunt Complément	Remboursement	Sous-total part à court terme	Reclassement part à court terme	Solde fin
CIP-Séparatif	2.16	301564.1.2	400'000.00			400'000.00		400'000.00
CIP-Séparatif	2.20	301564.1.3	400'000.00			400'000.00		400'000.00
CIP-Séparatif	2.27	301564.1.4	525'000.00		-50'000.00	475'000.00		475'000.00
<b>CIP</b>			<b>1'325'000.00</b>		<b>-50'000.00</b>			<b>1'275'000.00</b>
Auberge communale	1.76	3351	176'500.00		-7'000.00	169'500.00		169'500.00
<b>PostFinance</b>			<b>176'500.00</b>		<b>-7'000.00</b>			<b>169'500.00</b>
<b>Totaux</b>			<b>1'501'500.00</b>		<b>-57'000.00</b>			<b>1'444'500.00</b>



## ETAT DU CAPITAL PROPRE

Compte	Solde au 01.01.2025	Augmentation par le compte	Diminution par le compte	Solde au 31.12.2025
2900 Financements spéciaux	226.95	3510 Attributions aux financements spéciaux 7711.20	4510 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'938.15
2910 Fonds	83'269.00	3511 Attributions aux fonds	4511 Prélèvements sur les fonds 83'269.00	-
2930 Préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés	-	3893 Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires	4893 Prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires cumulés	-
2940 Réserve de politique budgétaire	370'000.00	3894 Attributions à la réserve de politique budgétaire 100'000.00	4894 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire	470'000.00
2980 Autres capitaux propres	-	3898 Attributions aux autres capitaux propres	4898 Prélèvements sur les autres capitaux propres	-
2990 Résultat annuel de l'exercice 2024	-	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de charges)	2999 Résultats cumulés des années précédentes (si excédent de revenus)	-
2999 Résultats cumulés des années précédentes	578'661.75	2990 Résultat annuel de l'exercice 2024 (si excédent de revenus)	2990 Résultat annuel de l'exercice N-1 (si excédent de charges)	578'661.75
2990 Résultat annuel de l'exercice 2025	-	9000 Excédent de revenus 8'025.10	9001 Excédent de charges	8'025.10
29 Capital propre	1'032'157.70	115'736.30	83'269.00	1'064'625.00

Variation nette du capital propre 32'467

Bretonnières, le 7 mai 2026

## TABLEAU DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES



## Commune de Bretonnières 2025

Nom de l'association de communes	Quotes-parts communales de la dette nette (%)	Quote-part de la dette nette (CHF)	Contribution de l'année 2025 (CHF)
ARAS JUNOVA	1.1	-	76'932.00
AsCoVaBaNo - écoles	3.5	189'261.00	125'313.00
ORPC Jura-Nord Vaudois	0.3	1'585.00	4'864.00
SDIS Vallorbe-Région	3.5	PAS D'ENDETTEMENT	6'704.00
AISM - eau potable	AUTOFINANCE		
AIVN - épuration	AUTOFINANCE		
		190'846.00	213'813.00

\* Les associations intercommunales autofinancées sont uniquement listées

Bretonnières, le 21 avril 2026

## Tableau des indicateurs financiers (Bretonnières)

## Taux d'endettement net (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
102%	139%	125%	147%	180%	136.0%
<p>&lt; 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais &gt; 200% : problématique</p>		<p>La différence entre les engagements de la commune et son patrimoine financier représente sa dette nette ou, si négative, sa fortune nette. Il est tenu compte des dettes nettes des associations de communes. Afin de déterminer si la dette nette d'une commune est supportable, celle-ci est rapportée à ses revenus fiscaux retraités pour tenir compte des effets redistributifs de la péréquation.</p>			
<p>Commentaire:</p>					

## Degré d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
223.0%	67.0%	917.0%	100.0%	45.0%	153.0%
<p>≥ 100% : optimal 80% – 100% : acceptable à bon 50% – 80% : insuffisant &lt; 50% : problématique</p>		<p>Indique la part des investissements nets de la commune financée directement par la marge d'autofinancement provenant de son exploitation annuelle.</p>			
<p>Commentaire: cet indicateur est influencé par le remboursement du fonds "abri protection civil"</p>					

## Degré de couverture de charges (%)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2023 - 2025
101.8%	114.4%	102.6%	105.1%	92.4%	105.7%
<p>≥ 100% : pas d'excédent de charges 99% – 99,9% : acceptable 95% – 99% : insuffisante &lt; 95% : problématique</p>		<p>Indique le rapport entre revenus et charges courantes. Selon la « règle d'or » de la gestion financière, revenus et charges courantes devraient s'équilibrer à moyen terme. À la différence des autres indicateurs, la moyenne est calculée sur 3 ans.</p>			
<p>Commentaire: cet indicateur est influencé par le remboursement du fonds "abri protection civil"</p>					

## Taux d'autofinancement (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
8.1%	21.5%	10.8%	14.0%	1.5%	11.4%
<p>&gt; 10% : bon 6% – 10% : suffisant 3% – 6% : insuffisant &lt; 3% : mauvais</p>		<p>Indique la part des revenus courants qu'une collectivité publique peut utiliser pour financer ses investissements, c'est-à-dire sans recourir à l'emprunt.</p>			
<p>Commentaire: cet indicateur est influencé par le remboursement du fonds "abri protection civil"</p>					

## Proportion des investissements (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
4.3%	29.0%	1.9%	7.0%	16.4%	12.3%
> 20% : élevée 10% – 20% : moyenne 5% – 10% : faible < 5% : très faible		Indique l'intensité de l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.			
Commentaire:					

## Dette brute par rapport aux revenus (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
91%	119%	138%	184%	216%	142%
< 100% : bon 100% – 150% : acceptable 150% – 200% : mauvais > 200% : problématique		Renseigne sur la part des revenus courants qui serait nécessaire pour amortir complètement la dette brute de la collectivité publique. Il est tenu compte des dettes brutes des associations de communes.			
Commentaire:					

## Part des charges d'intérêts (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
1.7%	2.1%	1.6%	0.1%	0.8%	1%
< 2% : bonne 2% – 5% : acceptable 5% – 8% : forte > 8% : mauvaise		Indique quelle proportion des revenus courants est affectée au paiement des charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.			
Commentaire:					

## Part du service de la dette (en %)

MCH2	MCH1	MCH1	MCH1	MCH1	
2025	2024	2023	2022	2021	2021 - 2025
7.9%	11.0%	9.9%	9.3%	10.5%	9.6%
< 5% : faible 5% – 10% : acceptable 10 – 15% : élevée > 15% : excessive		Indique dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une part élevée résulte en un amoindrissement de la marge de manœuvre budgétaire.			
Commentaire:					



## Plafond d'endettement au 31 décembre 2025

Plafond **brut** fixé par le conseil **général** CHF 2'800'000.00

*(si applicable)* La commune dispose également d'un plafond pour les cautionnements et autres garanties de CHF 2'400'000.00

Montant effectif de l'endettement **de la commune** CHF 1'591'536.40

Total des quotes-parts communales de l'endettement des associations de communes (hors associations autofinancées) CHF 190'846.00

Autres cautionnements accordés (sauf en faveur des associations de communes), en tenant compte du degré de risque estimé CHF néant

## Tableau des flux de trésorerie

Commune de Bretonnières	2025 CHF
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle</b>	
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	108 025.10
Amortissements du patrimoine administratif	113 350.00
Diminution/(-) augmentation solde créditeur	56 598.10
Diminution/(-) augmentation stocks	0.00
(-) Augmentation/diminution actifs de régularisation	-202 184.35
Augmentation/(-) diminution engagements courants	751.00
Augmentation/(-) diminution passifs de régularisation	42 073.35
(-) Diminution/augmentation engagements envers les financements spéciaux, des fonds, legs et fondations sans personnalité juridique	-75 557.80
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité opérationnelle [FTO]</b>	<b>43 055.40</b>
<b>Flux de trésorerie lié à l'investissement dans le PA</b>	
(-) Paiements pour investissements nets patrimoine administratif	-65 373.25
<b>Flux de trésorerie lié à l'investissement [FTI]</b>	<b>-65 373.25</b>
<b>Flux de trésorerie lié au placement dans le PF</b>	
(-) Achats d'immobilisations du patrimoine financier	0.00
Ventes placements financiers	0.00
<b>Flux de trésorerie lié au placement [FTP]</b>	<b>0.00</b>
<b>Flux de trésorerie lié à l'investissement et au placement [FTI+P]</b>	<b>-65 373.25</b>
<b>Flux de trésorerie lié au financement</b>	
Octroi engagements financiers à long terme	0.00
<b>Flux de trésorerie lié au financement [FTF]</b>	<b>-57 000.00</b>
<b>Total du flux de trésorerie [FTO] + [FTI+P] + [FTF]</b>	<b>-79 317.85</b>
Etat des disponibilités nettes au 31.12.2024	207 157.37
Etat des disponibilités nettes au 31.12.2025	127 839.52
<b>Variation des disponibilités nettes</b>	<b>-79 317.85</b>



## TABLEAU DES PRÊTS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Nom de l'entité bénéficiaire	Type de rapport juridique	Date de décision	Montant de l'engagement au 01.01.2025	Montant de l'engagement au 31.12.2025	Degré de survenance	Commentaires
NEANT						
<b>TOTAL</b>			-	-		

Bretonnières, le 2 avril 2026

